

Le 19 février 2025

Objet : Assemblée générale annuelle

Madame,
Monsieur,

Vous êtes par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle (AGA) précédée d'une assemblée générale spéciale (AGS) de l'Association de chasse et pêche de Forestville.

DATE : Mercredi 19 mars 2025

HEURE : 19h00 (AGS) et 19h15 (AGA)

LIEU : Complexe Guy-Ouellet, salle Ginette-B. Sirois au 10, 10^e rue Forestville diffusée en direct sur notre page Facebook.

L'AGA se veut un bilan des activités de l'année et une projection sur l'année à venir. Il est très important que les membres soient présents et fassent connaître, le cas échéant, leurs besoins. Lors de cette assemblée, seule la participation des personnes titulaire d'une carte de membre sera demandée.

Comme les années passées, ceux qui se procureront leur carte de membre avec forfait individuel ou familial avant le 1^{er} juin 2025 auront la chance de gagner le remboursement de leur forfait pour la saison 2025. Vous pouvez vous rendre sur notre site internet au www.zecforestville.reseauzec.com pour toute information supplémentaire ou pour imprimer le formulaire pour votre demande de carte de membre en vente à partir du 1er avril 2025.

Votre appui est important et nous comptons sur votre présence habituelle. Espérant vous accueillir en grand nombre, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.


Le Président
Jacques Brousseau

p. j. Ordre du jour
 Procédure de mise en candidature
 Projet de modification RG